

Destinataires :

Pour CALOIRE

Membres élus titulaires : Mme Sylvie THIVEL – Mme Denise LAURENDON
Membres élus suppléants : Mme Émilie FIASCARO – Mme Béatrice PAILHES

Pour FRAISSES

Membres élus titulaires : Mme Christiane BARAILLER - Mme Chantal RANCHON
Membres élus suppléants : Mme Josiane JOUSSERAND - Mme Myriam PRUDHOMME

Pour SAINT PAUL EN CORNILLON

Membres élus titulaires : Mme Sylvie FAYOLLE – Mme Isabelle POITRINAL
Membres élus suppléants : Mme Delphine VARENNES – Mme Nathalie CHAPUIS

Pour UNIEUX

Membres élus titulaires : M. FAVERJON Christophe- Mme ARSAC Gisèle
Membres élus suppléants : Mme Agnès PESTRE– Mme Monique FAURAND
et assiste Mme Laurence DELTEL, DGS

<p align="center">PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU SIDR DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025</p>
--

Le douze février deux-mille vingt-cinq, les membres du Conseil syndical du SIDR se sont réunis à 14h00, au Pôle de services d'Unieux, sous la présidence de M. Christophe FAVERJON, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

PRÉSENTS :

Pour CALOIRE :

Membre élue titulaire : Mme Sylvie THIVEL

Pour FRAISSES :

Membre élue titulaire : Mme Chantal RANCHON,

Membre élue suppléante : Mme JOUSSERAND Josiane,

Pour SAINT PAUL EN CORNILLON :

Membre élue titulaire : Mme POITRINAL Isabelle

Pour UNIEUX :

Membres élu titulaire : M. Christophe FAVERJON, Mme Gisèle ARSAC,

Membres élue suppléante : Mme Agnès PESTRE

Nombre de conseillers : 8 - Nombre de présents : 6 - Nombre de votants : 6

Secrétaire de séance : Mme Chantal RANCHON

Assiste : Mme Laurence DELTEL, DGS

SOMMAIRE

Finances

1. Vote du budget primitif 2025 du SIDR
2. Détermination des pourcentages et du calendrier des appels de fonds pour le SIDR en 2025
3. Vote du budget primitif 2025 du SIDR-CUISINE

Personnel

4. Attribution de la subvention annuelle au COS du SIDR
5. Attribution de la subvention annuelle au COS du SIDR pour le versement de la prestation interministérielle d'action sociale à réglementation commune « subventions pour séjours d'enfants »

Informations diverses

Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.
Désignation de la Secrétaire de séance

FINANCES

1- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SIDR

Le Président propose aux membres du Conseil de procéder au vote du budget primitif 2025 du SIDR.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des présents le budget primitif 2025 qui s'établit :

- En dépenses et recettes, à la somme de 1 503 855,00 € en section fonctionnement
- En dépenses et recettes, à la somme de 6 035.77 € en section investissement

La subvention des communes est fixée à 390 000 €. En fonction des résultats du Compte Financier Unique, cette subvention pourra être revue à la baisse et les appels de fonds adaptés.

2- DETERMINATION DES POURCENTAGES ET DU CALENDRIER DES APPELS DE FONDS POUR LE SIDR EN 2025

Sur proposition du Président et conformément aux règles en vigueur, les membres du Conseil après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des présents, les taux de répartition des charges et des appels de fonds des communes concernant les actions Petite enfance pour l'année 2025, comme suit :

Unieux	61.24 %
Fraisses	25.57 %
Saint Paul en Cornillon	10.34 %
Caloire	2.85 %

Sur proposition du Président et conformément aux règles en vigueur, les membres du Conseil après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des présents, les taux de répartition des charges et des appels de fonds des communes concernant les frais généraux du SIDR pour l'année 2025, comme suit :

Unieux	60.73 %
Fraisses	27.25 %
Saint Paul en Cornillon	9,69 %
Caloire	2,33 %

Le calendrier des appels de fonds des communes a été validé tel que présenté.

3- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SIDR-CUISINE

Le Président propose aux membres du Conseil de procéder au vote du budget primitif 2025 du SIDR-CUISINE.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des présents le budget primitif 2025 qui s'établit :

- En dépenses et recettes, à la somme de 1 177 800.00 € en section fonctionnement
- En dépenses et recettes, à la somme de 100 136.74 € en section investissement

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation, un point sur le budget sera fait en juin. Certains tarifs pourraient être augmentés à partir de septembre.

PERSONNEL

4- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU COS DU SIDR

Le Comité des Œuvres Sociales (COS), association régie par la loi du 1er juillet 1901, développe des actions en faveur des agents. Le SIDR confirme sa volonté de faire bénéficier à son personnel des prestations sociales proposées par le COS du SIDR. A ce titre, le SIDR verse une subvention annuelle, conformément à la délibération du 15 février 1989.

Sur proposition du Président, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité des présents, les montants suivants pour l'année 2025 :

- 9 317 € sur le budget crèche/siège
- 3 333 € sur le budget cuisine

5- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU COS DU SIDR POUR LE VERSEMENT DE LA PRESTATION INTERMINISTERIELLE D'ACTION SOCIALE A REGLEMENTATION COMMUNE « SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS »

Lors de la séance du conseil syndical du 14 décembre 2015, il a été décidé de confier au COS du SIDR le versement de la prestation interministérielle d'action sociale à réglementation commune « subventions pour séjours d'enfants ». A ce titre, le SIDR verse chaque année au COS une subvention supplémentaire dont le montant correspond au total des dépenses du COS pour la période et les aides concernées - sur présentation par le COS d'un état annuel de ces prestations d'actions sociales et des justificatifs associés.

Sur proposition du Président, les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité des présents, les montants suivants pour l'année 2025 :

- 491.87 € pour le budget crèche/siège

INFORMATIONS DIVERSES

Crèche Pom' de Reinette : Les plans d'extension et rénovation thermique de la crèche ont été présentés. Les travaux permettront notamment de répondre aux exigences applicables aux établissements d'accueil de jeunes enfants en matière de locaux et d'aménagement (arrêté du 31/08/2021).

Prochain Conseil syndical du SIDR, le mercredi 16 avril à 14h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A UNIEUX, le 13.02.2025

Le Président,

Christophe FAVERJON

